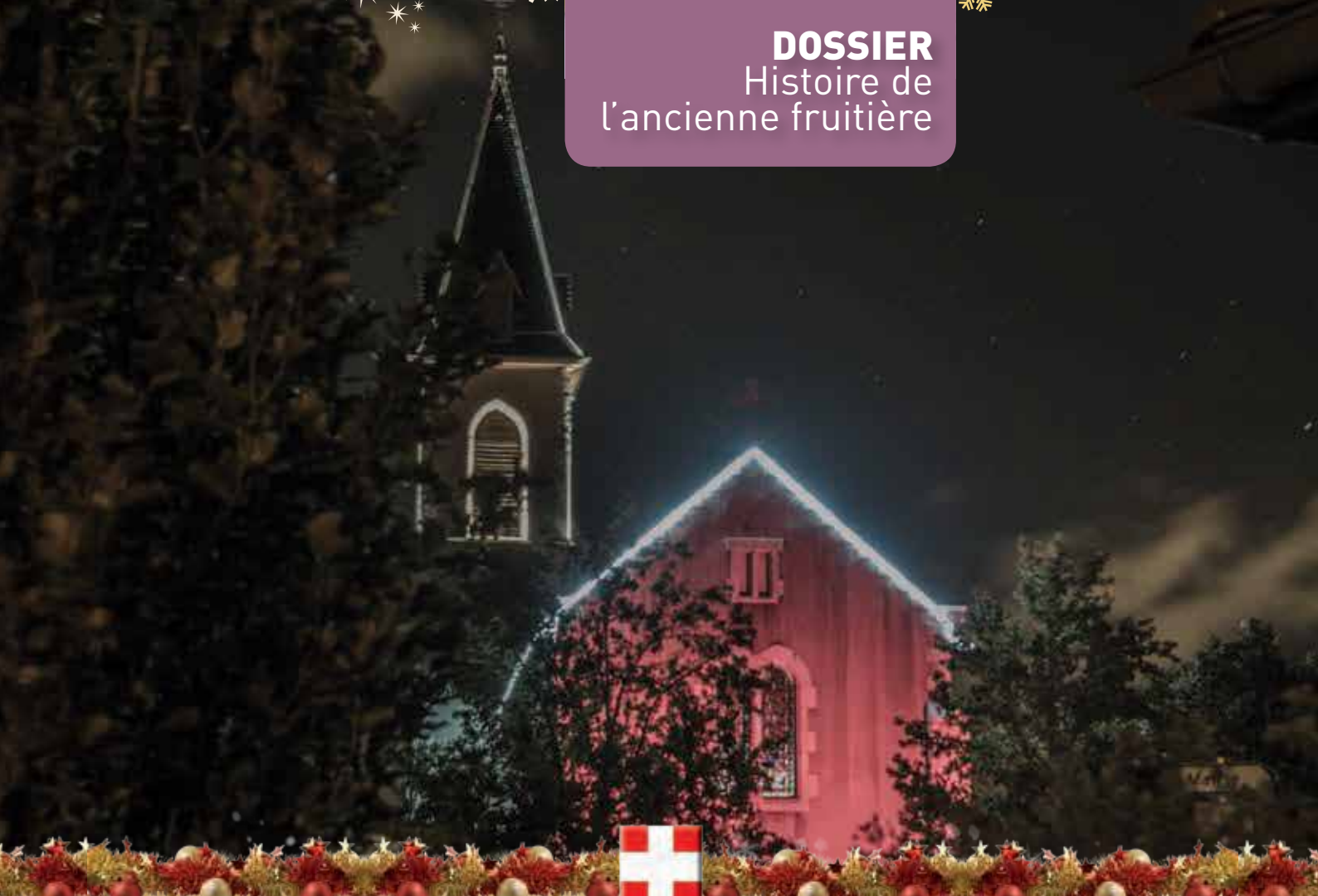


L'Echo des Lanches



DOSSIER
Histoire de
l'ancienne fruitière



SOMMAIRE

Bulletin réalisé par :
LA COMMISSION
INFORMATION
COMMUNICATION
Monique PIMONOW, Maire
Christophe PIGNARRE,
responsable de la commission.

Isabelle LAGIER-SPELTA,
Pierre LAGUILLAUMY,
Anita LEGER,
Christelle SERRATRICE,
Maryse JUGET,
Conseillers Municipaux.
Laurence NANCHE,
Nathalie PEILLAT
(Secrétariat).

Relecture :
Martine SZAFRAN

Création :
Altitude Communication
74600 Seynod

Impression :
Ancey Impression
74600 Seynod
**Imprimé sur
papier recyclé**

Photos :
La Commission
Remerciements à
Daniel JUGET, Nathalie
LEFEVRE et Joel BAU



P.14 à 16
DOSSIER

L'ancienne
fruitière de
Montagny-
les-Lanches

• VIE COMMUNALE

- Personnel communal.....P.4
- La rentrée scolaire 2016 à Montagny-les-Lanches.....P.4
- Nos aînés en escapade à Aix-les-BainsP.5
- Octobre RoseP.6
- Conseil Municipal des enfantsP.7
- Les enfants dans la Grande GuerreP.8
- Une commémoration participative et émouvanteP.9
- Histoire de la mairie.....P.10
- Agent recenseurP.10

• TRAVAUX DANS LA COMMUNE

- Extension de l'école.....P.11
- Toilettes publiques PMR.....P.12
- Nouvelle boîte aux lettresP.12
- Nichoir pour chouettesP.13

• DOSSIER : L'ANCIENNE FRUITIÈRE DE MONTAGNY-LES-LANCHES

P.14 à 16

• ETAT CIVIL

- Naissances / Mariages / Décès.....P.17

• INFOS PRATIQUES

- Nouveau à Montagny-les-LanchesP.17
- Accueil secrétariat de mairie.....P.18
- Nouveaux habitants.....P.18
- Collecte des ordures ménagères.....P.18
- Lutte contre le bruitP.18
- Communauté de l'Agglomération d'Annecy.....P.18

• C2A

P.19

• VIE DE L'ECOLE

- Activités classe maternelle.....P.20
- Spectacle de Noël.....P.20

• ASSOCIATIONS

- Association Culture et LoisirsP.21
- Le PréauP.22

• DIVERS

- Revue de Presse.....P.23



*Une année de plus vient à passer dans notre histoire.
Elle a comporté comme toujours du rose et du noir.
Pour celle qui vient tamisons les grains noirs
Jetons les au loin et ne gardons que l'espoir,
D'une nouvelle année bleue du matin jusqu'au soir.
De ceux qui nous ont quittés
Gardons la mémoire,
A ceux qui sont arrivés
Soyons là pour les recevoir.*

Au 1^{er} janvier 2017, Montagny-les-Lanches fera partie du «Grand Annecy» qui représente la fusion de 5 communautés de communes (voir l'article dans ce numéro). Ce sera une année de transition pour les 34 communes qui verront de profonds changements dans leur fonctionnement et dans leur vision du nouveau territoire de cette grande agglomération d'environ 200 000 habitants. Il ne faut pas avoir peur de ces transformations car elles seront progressives et nécessaires dans l'intérêt de tous. C'est en se regroupant que l'on devient plus fort face aux autres territoires.

L'année 2016 a vu la réalisation d'un terrain multisports pour les jeunes de notre commune. C'est un équipement très apprécié et très fréquenté par les adolescents.

2017 verra la fin des travaux de l'extension de l'école et la fin de la sécurisation du chef-lieu. Les travaux ont perturbé la tranquillité des riverains et des parents d'élèves. Mais tout s'est bien déroulé sans soucis majeurs et je remercie tous les montagnolans de leur patience et de leur compréhension. Les enfants et les enseignants auront bientôt les meilleures conditions pour travailler.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour 2017.

Monique PIMONOW



Personnel communal

Mme Marion BARLET, agent d'animation pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), a assuré ses fonctions du 01/09/2015 au 31/03/2016. Nous la remercions pour ses services au sein de la collectivité.

Elle a été remplacée par Mme Alexia BIANCHIN, d'avril à juin 2016. Nous la remercions d'avoir assuré, avec tout son savoir-faire, l'animation d'un atelier d'arts créatifs.

Mme Isabelle DARGUENCE occupe ce poste depuis le 1^{er} septembre 2016 ; elle propose aux élèves un atelier « Anglais ludique ».

Mme Claude TAGAND, agent d'animation pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), a déménagé en juillet 2016. Nous la remercions très vivement pour tout le travail accompli avec assiduité au service de la commune.

Un grand MERCI à Claude pour tout ce qu'elle a apporté et donné, pour sa patience et son professionnalisme !

Depuis la rentrée scolaire, ce poste est occupé par Mme Laurence GRANGER, qui anime un atelier « Tissus créatifs ».

La rentrée scolaire 2016 à Montagny-Lanches

Cette rentrée 2016 s'est déroulée sous le signe des travaux : réfection des toilettes maternelles, extension de l'école qui avance à grands pas... et nous avons tous hâte d'investir nos nouvelles classes !!!

En attendant, l'école primaire accueille 60 élèves répartis en 3 classes :

- 14 élèves de la Petite à la Grande section de maternelle d'Emilie GASSE, et Armelle GRANCHAMP (ATSEM)

- 24 élèves de CP-CE1-CE2 de Cécile CARETTA (Directrice) et Véronique HOARAU.
- 22 élèves de CM1-CM2 de Pierre BOTALLA et Julie MAGNE.

Cette année encore, tous nos petits élèves bénéficieront de sorties pédagogiques culturelles et sportives, comme la natation, le patin à glace, le nautisme, le ski de fond, « Ecole et cinéma », spectacle de danse à Bonlieu ...

De plus, un projet théâtre sera conduit par Hélène LENOIR pour les 3 classes.





Nos aînés en escapade à Aix-les-Bains

Invités par la municipalité et la Commission Communale de l'Action Sociale, de nombreux aînés de Montagny-les-Lanches se sont retrouvés pour une journée de convivialité à Aix-les-Bains.

La pause-café terminée, une visite commentée de l'Aquarium permettait de découvrir la vie du lac et ses 40 espèces de poissons d'eau douce. Ensuite, profitant d'un soleil généreux et des commentaires savoureux du capitaine, chacun a apprécié la croisière sur le lac du Bourget, en direction du canal de Savières.

Une escale à l'Auberge de Portout offrait le temps d'un déjeuner convivial, en terrasse, pour déguster le fameux lavaret, spécialité du lac. Au moment du dessert, les anniversaires en zéro furent fêtés, 70 ans, 90 ans. Clémence Lalli, Nicole et Gilbert Perillat,

Monique Heendrickxen, Jacqueline Mansouri, Michel Thevenon recevaient un cadeau, félicitations et applaudissements de l'assemblée.

Après avoir accosté à l'Abbaye de Hautecombe, il était temps de rejoindre, en car, le Château de Lucey pour une visite commentée des jardins et une dégustation des vins de Savoie.

Le temps passait trop vite et ce fut le retour à Montagny-les-Lanches où une gratinée « surprise » attendait le groupe au « Relais des Lanches » afin de prolonger et clôturer cette belle journée qui a ravi tous les participants.



Octobre Rose

Cette année encore, la commune de Montagny-les-Lanches participe à l'opération « OCTOBRE ROSE » qui sensibilise les femmes au dépistage du cancer du sein.

Pour 2016, le choix s'est porté sur la décoration d'un arbre au chef-lieu et l'éclairage de la façade de l'église.

Cette opération est l'occasion de présenter les coussins-cœur :

Dessiné par un chirurgien américain, importé en Europe par une infirmière danoise, le coussin-cœur parfaitement adapté à la morphologie du dessous de bras, est destiné aux femmes ayant subi une opération du sein. Il soulage les douleurs causées par l'œdème des vaisseaux lymphatiques après le curage ganglionnaire et la pression du bras sur les cicatrices.

Le coussin-cœur peut être utilisé en voiture pour réduire la pression de la ceinture de sécurité.

Martine et ses amies du club de patchwork de Rumilly en confectionnent régulièrement pour l'Hôpital Annecy-Genevois et la Clinique Générale.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Martine Cornette
Tél. 04 50 46 75 50
martine-cornette@orange.fr



Conseil Municipal des enfants

Le mercredi 19 octobre 2016, les enfants de l'école de Montagny-les-Lanches ont élu leur nouveau « conseil municipal des enfants ». Madame le Maire a expliqué à tous les élèves du CP au CM2 le rôle des enfants élus ainsi que le déroulement de l'élection.

Trois listes étaient proposées et c'est celle de Pauline MENETREY, Lilou KROMMENACKER, Mila AUDINOT, Sasha BIANCHIN et Mathys FALCONNET qui a obtenu le plus de voix.

Pauline MENETREY a été élue Maire, Lilou et Mila adjointes.

Le 4 novembre 2016, la passation de pouvoir entre l'ancienne et la nouvelle équipe a eu lieu dans la salle du conseil municipal suivie d'un apéritif offert en l'honneur des nouveaux élus.

Nous souhaitons que les enfants élus soient les porte-paroles de tous les jeunes montagnolans.





LES ENFANTS DANS LA GRANDE GUERRE

Les enfants dans la Grande Guerre

Lundi 17 Octobre, accompagnés de leur enseignant, les élèves de CM1 et CM2 ont visité l'exposition temporaire, en mairie, « les enfants dans la Grande Guerre ».

Ils ont écouté avec attention les explications et anecdotes de Maurice Lentz, 1er adjoint, qui a animé avec talent cette exposition. Chacun a pu ainsi se documenter et compléter ses connaissances en histoire sur cette période qui a marqué notre pays.

Outre les huit panneaux documentés, les écoliers ont découvert différents documents, des armes et des objets datant de cette époque. Ils ont également revêtu un uniforme d'enfant, le tout sous la vigilance des adultes présents.

Cette exposition a permis de sensibiliser les enfants aux horreurs de la guerre et de rendre hommage aux anciens combattants.





Une commémoration participative et émouvante

Comme de coutume, la cérémonie de commémoration du 11 Novembre regroupe les 3 communes de Chapeiry, Montagny-les-Lanches et Saint Sylvestre. Cette année, cette manifestation s'est déroulée le dimanche 13 Novembre dans notre commune de Montagny-les-Lanches.

Un public nombreux a participé à cette cérémonie organisée au Monument aux Morts. On notait la présence de nombreux élus dont les maires des 3 communes, du député Lionel Tardy, de Jean Claude Martin, maire d'Alby-sur-Chéran, des anciens combattants et porte-drapeaux, de « l'Harmonie des Echos du Chéran », des enfants de l'école et leurs enseignants.

Accompagnée de Denis Coster, ancien combattant, et de Pauline Ménetrey, maire du conseil municipal des enfants, Mme le Maire Monique Pimonow a déposé une gerbe avant de lire le message ministériel.

Fort nombreux, les élèves de l'école ont composé un bouquet tricolore en déposant tour à tour, une fleur devant le Monument aux Morts. Ensuite, accompagnés de leur professeur de musique, ils ont interprété la chanson « J'ai fait un rêve », un vrai message d'espoir.



Suivaient la lecture par Maurice Lentz du nom des victimes de Montagny-les-Lanches « morts pour la France », une minute de silence empreinte de respect, et Madame le Maire, très émue, rappelait le triste anniversaire des événements tragiques du 13 Novembre 2015. « Puisseons-nous éviter des anniversaires semblables pour les générations futures ! ».

Madame le Maire remerciait et invitait toute l'assemblée à partager le verre de l'amitié à la salle des Fêtes, pour clore cette émouvante et digne cérémonie remarquablement orchestrée par Raymond Fontaine, président des UDC AFN (Union Départementale des Combattants Afrique du Nord et Autres Conflits) section des Eparis.

Histoire de la mairie

Dans le cadre du label national des villes et pays d'art et d'histoire, une plaque a été apposée sur la façade ouest de la mairie par les services de la Communauté de l'Agglomération.

Elle explique l'histoire et l'architecture de la mairie.



Une ancienne maison forte
La Fruitière et la mairie

Le bâtiment occupé aujourd'hui par la mairie de Montagny-les-Lanches illustre l'histoire du territoire rural haut-savoyard.

Le temps des maisons fortes du Moyen Âge
Au Moyen Âge, le territoire est morcelé en seigneuries. Celle de Montagny est alors soumise à l'autorité du comte de Genève. En 1266, ce dernier a nommé Guillaume de Monthoux, seigneur de Montagny. Cette seigneurie appartient ensuite à plusieurs familles. Quatre maisons fortes témoignent aujourd'hui de cette période. Les territoires ruraux se structurent alors autour des maisons fortes. Elles appartiennent à des petits seigneurs y exerçant leur pouvoir.

Le château d'en bas
Le bâtiment occupé aujourd'hui par la mairie est une ancienne maison forte identifiée anciennement comme château d'en bas. Caractérisé par sa forme trapue et quadrangulaire, il conserve des fenêtres à meneaux et des arcs en accolade.

La fruitière de Montagny-les-Lanches
Au 19^e siècle, la spécialisation laitière haut-savoyarde donne naissance aux fruitières, sociétés coopératives fromagères. Celle de Montagny-les-Lanches, créée en 1908, est installée dans l'ancienne maison forte. Malgré une production qualitative de tommes mise en œuvre par Jean Challut, la fruitière ferme en 1998 pour des raisons de normes sanitaires. La mairie s'installe dans les bâtiments réhabilités en 2005 et conserve précieusement les témoignages de cette histoire.






Agent recenseur

L'agent recenseur recruté par la commune est Mme PERRET Marie-Hélène. Merci de lui réserver un bon accueil pendant la période du recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2017.



RECENSEMENT
de la population 2017
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

TRAVAUX DANS LA COMMUNE



Extension de l'école

Les travaux de l'agrandissement du groupe scolaire se poursuivent.

Pendant ce dernier semestre, le bâtiment a été mis hors d'eau et hors d'air par la pose de la toiture, des portes et fenêtres.

L'isolation par l'extérieur et la peinture des façades ont permis de donner l'aspect définitif au bâtiment.

Les travaux d'intérieur ont commencé et la nouvelle chaudière à bois (plaquettes) est déjà fonctionnelle pour l'ancienne partie de l'établissement.

Les sanitaires de la partie déjà existante ont été complètement rénovés pendant l'été.

La construction du mur de soutènement a permis de finaliser les abords du bâtiment, la cour de l'école et la réalisation du terrain multisports.

En parallèle à ces travaux, la sécurisation de l'accès au groupe scolaire a été entreprise.

Les enfants pourront accéder à l'école par une voie protégée.

Le rond-point de la Mairie a été remis en forme, et un sens giratoire est maintenant opérationnel.

A la suite de cette sécurisation, l'aire multisports a été ouverte au public, hors temps scolaire.

Elle a rencontré dès les premiers jours un énorme succès auprès des jeunes.

L'ouverture des classes est prévue au plus tard à la rentrée 2017-2018.



TRAVAUX DANS LA COMMUNE



Toilettes publiques PMR



Des toilettes publiques également accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) ont été créées à la place de celles déjà existantes. L'intérieur des toilettes, ainsi que l'accès par la mise à niveau du terrain, sont aux normes PMR.

Il est regrettable que, dès l'ouverture au public, des dégradations aient été observées. Cet endroit n'est ni un lieu d'échange, ni de réunion, ce qui a contraint à la fermeture de ce local pour la nuit.

Nouvelle boîte aux lettres

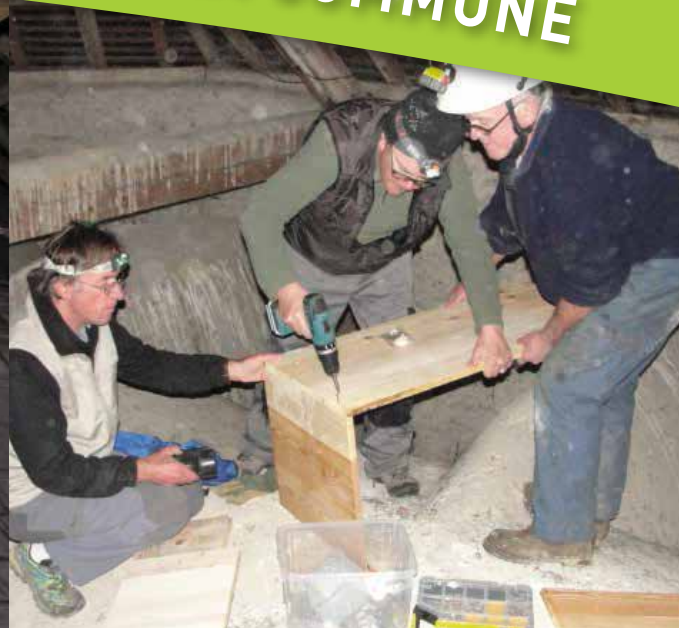


Dans le cadre des travaux d'extension de l'école une nouvelle boîte aux lettres publique a été mise en place courant décembre 2016.

Elle est située sur le giratoire à l'arrière de la Mairie face au terrain multisports.

Sur pied, elle présente le double avantage d'être accessible en voiture et permet l'insertion d'enveloppes grand format.

Nichoir pour chouettes



Le 31 octobre 2016, un nichoir pour chouette a été posé par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

Une autre chouette est présente à Montagny : la chouette chevêche d'Athéna qui mesure 21 à 23 cm de haut, pour une envergure de 50 à 56 cm. Sa silhouette est rondelette avec de grands yeux dorés. Elle vit près des hommes et fréquente les prairies, pâturages, vergers traditionnels et abords de villages. Elle est visible à toute heure de la journée.

Il a été assemblé au-dessus de la nef de l'église car il ne passait pas dans l'escalier du clocher. Des plumes, fientes et pelotes ont été trouvées à cet endroit.

Ce nichoir est destiné à la chouette effraie des clochers ou dame blanche.



L'effraie des clochers a les parties supérieures brun clair, tachetées de noir et de blanc. Les ailes arrondies et la queue courte sont blanches ou brun très clair, et sont couvertes d'un plumage duveteux. L'effraie des clochers est plutôt silencieuse en dehors de la période de reproduction et de la parade nuptiale. Son cri d'alarme est un sifflement rauque lancé en vol. Les deux sexes émettent ce cri, mais celui de la femelle est plus faible et plus bas que celui du mâle. Le cri de détresse comprend des séries de hurlements traînants.

Elle se nourrit principalement de petits rongeurs. Un couple peut manger jusqu'à 5000 rongeurs par an ! Son espèce est menacée.



Le cri de la Chevêche d'Athéna est un «werro» retentissant et criard. On peut aussi entendre son chant, un miaulement net et clair. La femelle émet des sons plus haut-perchés et nasillards. Le cri d'alarme est perçant et aigu.

Fidèle, le couple vit sur un territoire de quelques centaines de mètres carrés. La femelle pond 2 à 5 œufs/an entre mai et juillet.

Sa nourriture est constituée principalement d'invertébrés, de vers de terre, de petits mammifères, d'oiseaux et d'amphibiens.

Son espèce est aussi menacée car elle a perdu 2/3 de ses effectifs en 50 ans.

On peut noter que la présence de ces deux espèces témoigne de la qualité du milieu et d'une campagne préservée.

L'ancienne fruitière de Montagny- les-Lanches



René frotte et retourne les tommes dans la cave voûtée



PRÉAMBULE

Le 17 septembre 2016, Montagny a consacré la journée du patrimoine à l'ancienne fruitière de la commune, et c'est tout naturellement que Jean CHALLUT, l'ancien et dernier fruitier de MONTAGNY, nous a fait partager sa connaissance et son expérience sur le travail du lait dans cette fruitière. Cette journée fut très riche d'enseignements pour tous les participants...Jeunes et ...moins jeunes.

Jean CHALLUT nous a quittés le 15 Novembre 2016.

Le dossier qui suit a été écrit en octobre 2016, volontairement nous n'avons absolument rien modifié à la rédaction de cet article, et c'est tout naturellement que nous le dédions à Jean CHALLUT et nous lui rendons hommage.

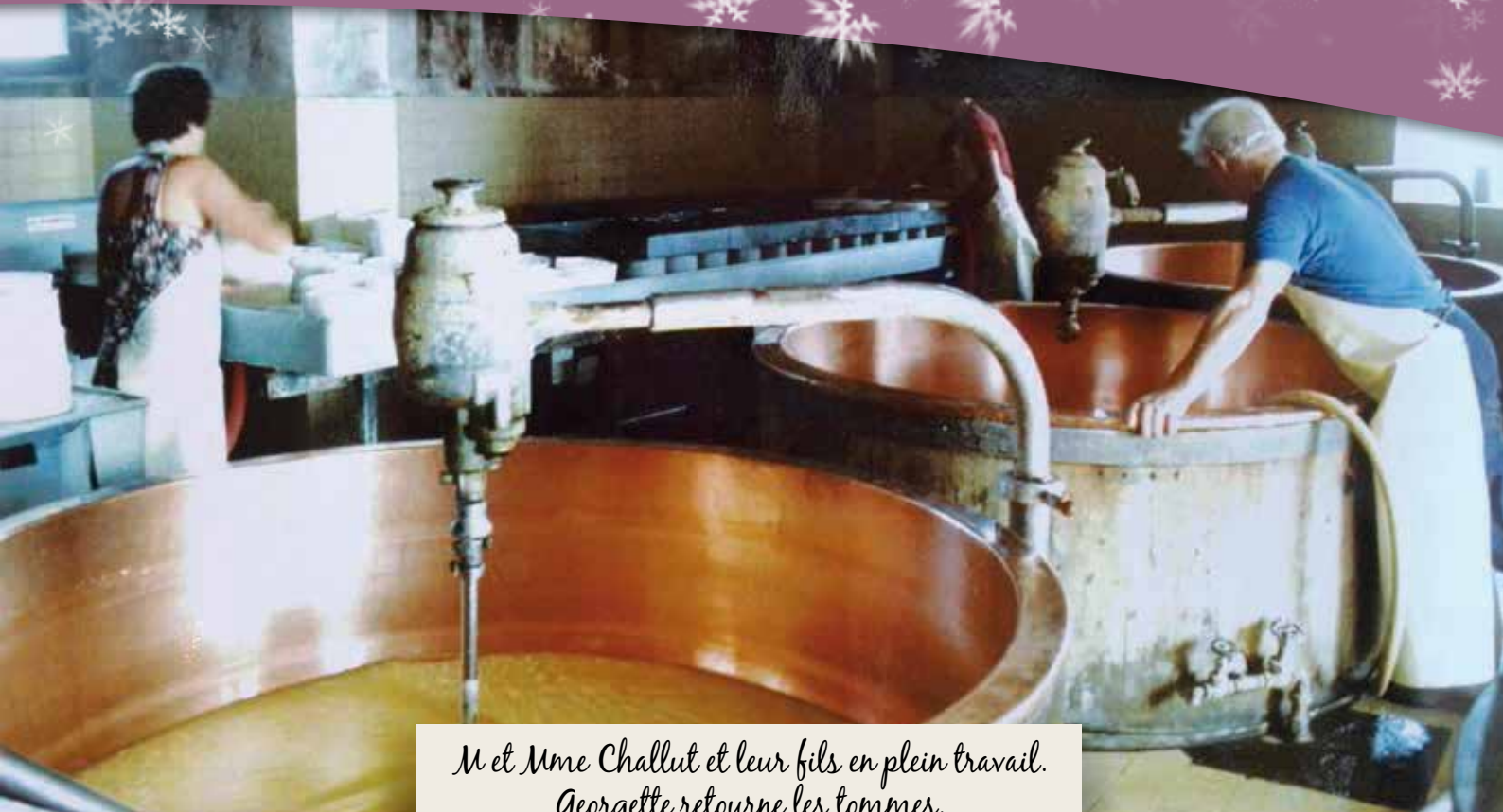
Dans le cadre des journées du patrimoine, la Communauté de l'Agglomération d'Annecy a voulu mettre en avant les fruitières de notre région. La municipalité s'est jointe à cette initiative pour présenter lors

de cette journée l'histoire de la fromagerie de notre commune.

Nous profitons de cet écho pour vous en retracer l'historique.

L'ancienne fruitière est l'une des 4 maisons fortes qui défendait Montagny, située près de l'église, elle est reconnaissable par certains détails architecturaux comme des fenêtres à meneaux ou des linteaux de fenêtre cintrés en « accolade ».

Cette bâtisse a connu plusieurs vies : aujourd'hui Mairie depuis 2005, elle fut par le passé « caserne



*M et Mme Challut et leur fils en plein travail.
Georgette retourne les tommes.
Jean nettoie la cuve.*

militaire », bâtiment agricole, et fruitière de 1908 à 1998.

C'est en **1890** qu'a débuté la construction des fruitières (une fruitière est une coopérative fromagère) C'est assez inhabituel de voir s'installer une fruitière dans ce type de bâtiment déjà construit, mais c'était la situation géographique qui prévalait pour l'accessibilité des produits laitiers. Alors que d'autres fruitières sont construites de toutes pièces avec une architecture reconnaissable !

Dans les montagnes et les vallées de Savoie, on a connu un mode de vie autarcique, on produit, on transforme, on fabrique et l'on vend sur place les fromages fabriqués.

A partir de 1820/1830 le modèle économique change ; l'agriculture devient polyculture, c'est alors que la spécialisation fruitière apparaît dans

les Savoie. Les premières fruitières apparaissent d'abord au nord du département de la Haute Savoie dans des zones périurbaines à cause de la proximité de Genève, puis seront valorisées lors de la restauration sarde, et à partir de 1860 c'est la chambre départementale qui prendra le relais de cette valorisation.

On trouve des fruitières d'abord dans le Jura et le Doubs puis dans les Alpes du Nord.

Pourquoi ces régions de montagnes se sont-elles tournées vers cette activité économique ?

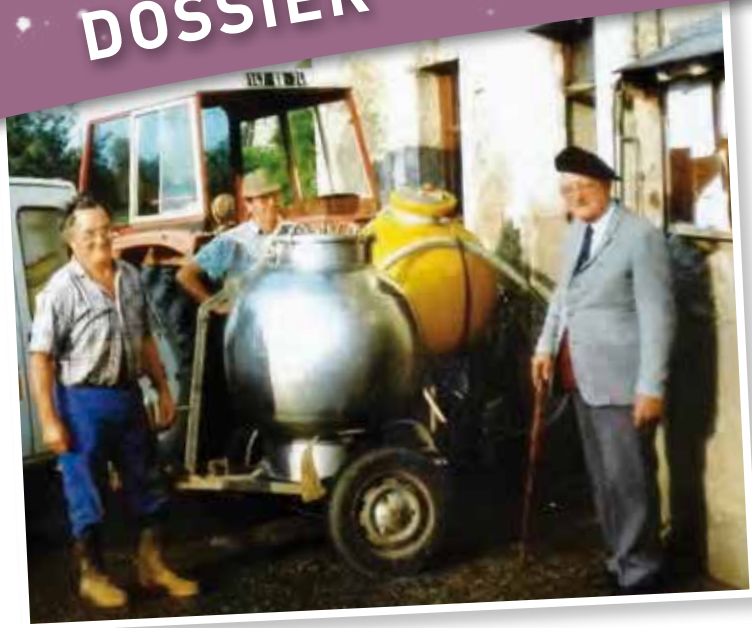
A cause du problème de conservation du lait.

En hiver la production de lait est moindre, donc il n'y a pas suffisamment de ressources pour nourrir la famille.

En été, la production de lait est abondante, la conservation du lait et l'acheminement à cause du relief est difficile.

C'est alors que l'on préconise la fabrication d'un fromage de longue conservation, mais pour fabriquer une meule de 75 kg d'emmental il faut 1000 l de lait d'où la nécessité du regroupement. Au départ il n'y a aucun document écrit, chacun apporte son lait et l'on fabrique le fromage dont on devient tour à tour propriétaire. Mais les fabrications fromagères sont de qualités inégales, c'est alors qu'apparaissent les fruitières de « seconde génération » où la fabrication devient l'affaire d'un spécialiste fromager : le fruitier. Celui-ci transportait sur une charrette à bras





sa chaudière et son matériel et se rendait chez chacun des sociétaires pour y procéder à la fabrication de fromages numérotés qui étaient entreposés dans une cave commune jusqu'à maturité. Par la suite furent construits les bâtiments de fromagerie, propriétés des agriculteurs-laitiers appartenant aux sociétés.

Au premier étage de ces bâtiments un appartement était loué au fromager, on trouvait au rez de chaussée un atelier pour la transformation du lait, et une ou des caves en sous-sol pour la maturation et conservation des fromages. Une fromagerie se devait être un lieu sec, bien ventilé, pas trop froid pour permettre la fermentation et à proximité on retrouvait une porcherie, le petit lait servant d'alimentation aux cochons qui appartenaient au fromager.

Le fromager achetait le lait aux producteurs laitiers et vendait à son compte le beurre et le fromage qu'il fabriquait. L'attachement des producteurs à ce système est dû au fait que le prix du lait était, selon les années, supérieur de 15 à 20% au prix moyen du lait en France.

Rituellement le producteur apporte le lait 2 fois par jour, matin et soir, à la fromagerie, immédiatement après la traite pour éviter l'acidification du lait. Celui-ci vient à pied avec une « boye » ou une « bouille » sur le dos. La fromagerie devient un lieu social d'échanges et de rencontres. A chaque livraison de lait, le fromager pèse le lait et inscrit la livraison sur le carnet de chaque producteur qui est payé en fin de mois. Puis un règlement voit le jour : « Nul ne pourra amener le lait d'une vache fraîchement vêlée avant 10 jours de terme à partir du vêlage, ni celui d'une vache venant de foire que 24h après son arrivée à l'écurie !...

Où faut-il situer le berceau de la coopérative laitière ? En Suisse ou en France ? Plusieurs explications existent sans pour autant pouvoir répondre à cette question, néanmoins il est vrai qu'au XIX siècle les premiers fromagers en Savoie sont souvent suisses. Ceci jusqu'en 1888 ouvre la première fromagerie-école à Pringy, puis en 1931 est créée l'ENIL (école nationale de l'industrie laitière) à la Roche-sur-Foron. Une amélioration nette de la qualité des fromages produits s'ensuit avec :

- la formation des fromagers.
- les recherches de Pasteur sur la fermentation et une amélioration de l'hygiène.
- l'invention de l'écumeuse-centrifugeuse qui sépare mécaniquement crème et petit-lait qui va favoriser l'industrialisation du secteur laitier.

Vers 1950, la Haute-Savoie compte 400 fromageries pour 240 en Savoie, c'est le début de la crise avec une production de fromage insuffisante et trop chère pour une consommation de masse. Le basculement vers la production industrielle est effective à partir des années 50 avec une production plus importante et à moindre coût... Dans les années 80/90, la pression industrielle est forte pour la fermeture de ces fromageries invoquant des normes sanitaires insuffisantes. C'est ainsi que naissent les firmes CHABERT à Vallières, POCHAT à Thônes, VERDANNET...

Jean CHALLUT a été le dernier fromager, installé à MONTAGNY avec son épouse depuis 1959 et, secondés ensuite par leur fils et leur fille. Ils sont restés jusqu'à la fermeture de la fromagerie en 1998. L'originalité propre de Jean CHALLUT a été de délaissier la fabrication de l'emmental produit par la quasi-totalité des fromageries en 1977, pour se consacrer à la production de la tomme.

La fromagerie de Montagny regroupait environ 30 producteurs laitiers en 1969 pour une production de lait de 3000l / jour. En 1998, il y avait 5 producteurs pour une production de 5000l / jour.

La mise aux normes européennes a causé la fermeture de nombreuses petites unités de production au profit des structures industrielles.

En 1998, la fromagerie était prospère, la tomme réputée et la relève assurée. Cependant les désaccords et les choix de politique agricole au sein de la coopérative ont contraint la fromagerie à la fermeture.

En juillet 1998, Jean et Georgette CHALLUT sont partis à la retraite et leurs enfants ont été licenciés.

• NAISSANCES

- **CHOUZENOUX Jaxon**, né le 19 octobre 2016
Au foyer de M. et Mme CHOUZENOUX
- **DE SOUSA Constance-Rose**, née le 20 juillet 2016
Au foyer de M. DE SOUSA Jean-Luc et Mme PERREAU Isabelle
- **LAMBERT Tomoki**, né le 30 août 2016
Au foyer de M. LAMBERT Guillaume et Mme Yoko FURUTA
- **MELEY Augustin**, né le 13 juillet 2016
Au foyer de M. MELEY Clément et de Mme BERGER Fleur
- **MOCELLIN Zoé**, née le 10 février 2016
Au foyer de M. MOCELLIN Olivier et Mme DARFEUILLE Emilie
- **VERNIER Logan**, né le 6 novembre 2016
Au foyer de M. VERNIER Nicolas et Mme ALLAIRE Laurie
- **WUILPART Mary**, née le 28 avril 2016
Au foyer de M. et Mme WUILPART Michaël

*Félicitations aux parents
et bienvenue aux bébés.*

• MARIAGES

*Tous nos vœux de
bonheur aux époux.*

- **BERTHELON Jean-François** et **GESLER Karine**, le 2 juillet 2016
- **BOUTIN Jérôme** et **DUMORTIER Gwendoline**, le 30 juillet 2016
- **GERLIER Martin** et **YEPONDE-MILORD Mélissa**, le 16 juillet 2016
- **REY Florent** et **SERET-DUNAND-CHATELLET Marine**, le 9 juillet 2016

• DECES

- **CHALLUT Jean**, 88 ans, décédé le 15 novembre 2016
75 route d'Annecy
- **DUFRESNE Marie-Louise**, 94 ans, décédée le 19 mars 2016
80 route de Chapeiry
- **HEENDRICKXEN Jackie**, 74 ans, décédé le 3 avril 2016
4 route de la Vidôme
- **LEFEVRE Marie-Thérèse**, 80 ans, décédée le 30 juin 2016
9 impasse des Côtes
- **LYONNAZ-PERROUX Thérèse**, 97 ans, décédée le 20 mars 2016
Résidente à Argonay.

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

Nouveau à Montagny-les-Lanches

Nous vous annonçons l'ouverture de 2 entreprises à Montagny-les-Lanches.



GRAINE DE KABOCHE

Marque de vêtements enfant 6-12 ans.
Tout est réalisé localement : conception de la collection, modélisation, sérigraphie, broderie et vente...

SASU Atelier Alexia-Création
Graine de Kaboche
Contact : Alexia Bianchin / 06 23 66 30 44
Atelier au 35 route de Chavanod,
74600 Montagny- les- Lanches
www.grainedekaboche.fr
ou facebook / graine de kaboch



ARTBOX

Peintures abstraites, photographies
et créations originales comme des
accessoires (serre-têtes ou broches)
et bijoux.

Vanessa Wallet Hardi
www.vanesahardi.com
facebook.com/artboxfrance

Bienvenue dans notre commune.

■ Accueil secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie vous accueille : le mardi de 14 h 30 à 18 h 00 / le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30
Madame le Maire reçoit sans rendez-vous le mardi et le vendredi (aux heures d'ouverture de la mairie).
Elle reçoit sur rendez vous le lundi et le mercredi. Tél. mairie : 04.50.46.71.27

En raison des congés de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé du 24 décembre 2016 au 02 janvier 2017 (inclus). Permanence électorale le samedi 31 décembre 2016 de 9h30 à 11h30.

En cas d'ultime urgence, joindre Mme le Maire au 06.74.23.69.29 ou le 1^{er} adjoint au 06.86.24.20.50.

■ Nouveaux habitants

Vous arrivez à Montagny-les-Lanches.

L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue et vous invite à vous présenter en mairie.

Elle vous remercie d'inscrire lisiblement vos noms et prénoms sur vos boîtes aux lettres et d'apposer votre numéro d'habitation au bord de la voie publique.

Pour faciliter la distribution du courrier, merci d'inscrire également sur votre boîte aux lettres le nom des personnes résidant momentanément chez vous.

■ Collecte des ordures ménagères

Nouveau

Dans le cadre du travail de réorganisation et d'optimisation des tournées mené en lien avec la création du Grand Annecy, à partir du 16 janvier 2017, le ramassage des ordures ménagères aura lieu le mardi après-midi de 12h30 à 19h30.

Cette nouvelle collecte est expérimentale. Un bilan sera effectué à l'automne 2017.

■ Lutte contre le bruit

Un ARRETE PREFECTORAL N° 324-Ddass/2007 du 26 Juillet 2007 nous impose certaines règles :

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, débroussailleuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h (12 h-14 h à éviter)
- le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
- le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h (fortement déconseillé)

■ En cas de NEIGE et/ou de VERGLAS

Lors de chutes de neige ou de risques de verglas, nous faisons le maximum pour sécuriser les voies communales et les espaces publics. Pour des raisons environnementales, le salage est limité.

Attention à ne pas laisser des véhicules en stationnement sur les voies : cela provoque une gêne pour le déneigement avec des risques de détérioration. Nous sommes en zone montagneuse, il est donc vivement conseillé d'être bien équipé en pneumatiques !

■ Grand Annecy au 01/01/2017

Nouveau

INFORMATIONS DIVERSES

46 av. des Iles – BP 90270 - 74007 ANNECY Cedex

Email : agglo@grandannecy.fr

Site : www.grandannecy.fr

Standard	04.50.63.48.48
Développement économique.....	04.50.63.49.05
Mobilité – déplacements.....	04.50.63.49.77
Eau potable	04.50.33.89.30
Valorisation des déchets	04.50.33.02.12
Personnes âgées	04.50.63.48.00
Aménagement du territoire	04.50.63.48.74

3 relais sur le territoire à votre service :

- Alby-sur-Chéran, 129 route de Plaimpalais	04.50.68.11.99
---	----------------

- Thorens-Glières, 300 rue des Fleuries

..... 04.50.22.43.80

- Saint-Jorioz, 225 route de Sales 04.50.68.54.43

EN CAS DE PROBLÈME

Urgence EAU

Urgence 24h/24 04.50.33.89.89

Urgence ASSAINISSEMENT

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 13h30 à 17h30 04.50.66.78.55

En dehors des heures ouvrables 04.50.33.89.89

Collecte ORDURES MENAGERES

..... 04.50.33.02.12

DONNEES CLES DU GRAND ANNECY

34
COMMUNES500
KM²92
CONSEILLERS199 422
HABITANTS

Le Grand Ancey se hisse au rang des plus grandes communautés d'agglomération françaises.

Grand
Ancey
AGGLOMÉRATION



Création du Grand ANNECY

Au 1^{er} janvier 2017, la commune de Montagny-les-Lanches fera partie du «Grand Ancey», territoire d'environ 200 000 habitants sur 500 km².

Conformément à la loi «Notre», la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) proposée par Mr le Préfet s'est réunie le 4 mars 2016 pour voter la fusion de 5 intercommunalités.

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a été adopté par arrêté préfectoral en date du 13 avril 2016. Il définit le projet de périmètre de la fusion de la Communauté d'agglomération d'Annecy (C2A) et des communautés de communes du pays d'Alby, du pays de Fillière, de la rive gauche du lac d'Annecy et de la Tournette.

Le «Grand Ancey» est le résultat de la fusion de 5 intercommunalités soit 34 communes après fusion de certaines communes entre-elles :

- La C2A (145 000 habitants) comprend 7 communes «Ancey» (commune nouvelle : Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Meythet, Pringy et Seynod) Argonay, Chavanod, Epagny MetzTessy, Montagny-les-Lanches, Poisy et Quintal.

- La communauté de communes du pays de la Fillière (17559 habitants) comprend 5 communes Val-Glières (Aviernoz, Evires, Les Ollières, Saint Martin Bellevue, Thorens Glières), Charvonnex, Groisy, Nâves-Parmelan et Villaz.

- La communauté de la Tournette (6684 habitants) comprend 4 communes Talloires-Montmin, Bluffy, Menthon-Saint-Bernard, et Veyrier-du-Lac.

- La communauté de la rive gauche du lac (11860 habitants) comprend 7 communes Saint Jorioz, La Chapelle-Saint-Maurice, Duingt, Entrevernes, Leschaux, Saint-Eustache et Sévrier.

- La communauté de communes du pays d'Alby (12985 habitants) comprend 11 communes Alby, Allèves, Chainaz-les-Frasses, Chapeiry, Cusy, Gruffy, Héry-sur-Alby, Mûres, Saint Félix, Saint Sylvestre et Viuz-la-Chiésaz.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES DU «GRAND ANNECY» REGROUPENT 5 THÈMES :

- 1/ Développement économique.
- 2/ Aménagement du territoire.
- 3/ Environnement.
- 4/ Mobilité.
- 5/ Politique d'action sociale des personnes âgées.

CALENDRIER 2017 :

- **13 janvier 2017** : installation du Conseil Communautaire du «Grand Ancey».
- **16 février 2017** : désignation des représentants du «Grand Ancey» dans les différentes instances.
- **13 avril 2017** : vote du premier budget du «Grand Ancey» et décision d'intégration fiscale progressive.

Le Conseil communautaire du «Grand Ancey» sera composé de 92 conseillers communautaires.

Montagny-les-Lanches disposera d'un siège titulaire et d'un siège suppléant.

VIE DE L'ÉCOLE

Activités classe maternelle

La classe maternelle a fini son cycle de « natation » : 9 séances à la piscine de Seynod. Voici les progrès des enfants, en images !



Nous avons amélioré notre capacité à flotter.



Les enfants sont maintenant plus à l'aise dans les déplacements, capables de quitter leurs appuis plantaires (plus ou moins longtemps, avec ou sans frite).



Ils vont chercher les anneaux sous l'eau avec plus d'audace !



Tous les enfants vont dans le grand bain !

Pour certains, l'immersion est devenue facile, même avec les yeux ouverts parfois !



BRAVO à tous, et merci aux parents qui nous ont accompagnés !

Spectacle de Noël



Pour les enfants de l'école, c'était Noël avant l'heure. Dès le 15 Décembre, un spectacle d'animation « Noël et après » offert par la municipalité, a réuni petits et grands accompagnés de leurs enseignants. Etaient également présents les aînés de la commune qui avaient reçu un joli carton d'invitation confectionné par les enfants durant leurs activités périscolaires.

Une agréable représentation, une belle rencontre intergénérationnelle qui a ravi tout le public avant les vacances de Noël.

ARRIVEE DU PERE NOEL

Dès 15h, c'est l'effervescence à l'école : le Père Noël arrive avec sa charrette, lourde à remuer.

Accueilli par des chants de circonstance de tous les enfants réunis, le Père Noël s'est ensuite rendu dans chaque classe, offrant à chaque enfant son effigie en chocolat, sans oublier les enseignants, les animateurs d'activités périscolaires et de garderie.

Que de sourires et de regards heureux, surtout chez les plus petits !

Association Culture et Loisirs



SOIREE ASTRONOMIE

Le 07/10/2016. La tête dans les étoiles. Une soirée gratuite ouverte à tous les Montagnolans, petits et grands. Un grand merci aux représentants de l'association annécienne Tycho Brahé qui ont su transmettre leur passion à tous les participants.



LOISIRS CREATIFS

C'est reparti depuis le 6 Octobre. Bienvenue à tous ceux qui recherchent des activités de création en toute convivialité chaque jeudi soir, de 20h à 22h.



SOIREE CHOUCROUTE

Le 15/10/2016. Encore une soirée réussie : une choucroute savoureuse, une animation par l'orchestre Mirage, jusqu'au bout de la nuit.



SALSA ET GYM

Le lundi, Sandra anime le cours de Salsa de 19h00 à 20h00.
Le mercredi, Sandrine anime les 2 cours de gym, de 18h45 à 19h45 et de 20h à 21h.



TRAVAUX

Des travaux importants en terme de plafond acoustique et d'éclairage ont été réalisés dans la Salle des Fêtes, début Novembre. Les utilisateurs apprécient déjà ces améliorations.



INFO : Prévoir sur vos agendas l'assemblée générale de l'Association Culture et Loisirs de Montagny-les-Lanches (ACLM) qui se déroulera le 06 janvier 2017 à 20h00 à la Salle des Fêtes. Tous les bénévoles et sympathisants sont les bienvenus. Nous vous attendons nombreux.

*La Présidente
Annie Perrillat-Collomb*

ASSOCIATIONS

Le Préau

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2016

L'année 2016 a été riche en manifestations organisées par l'équipe du Préau.

Outre la tombola des rois en janvier et les ventes de pizzas qui ponctuent l'année, l'APE a organisé comme chaque année une animation et un repas lors de la fête de l'école en juin, avec la participation du clown Ercolina.

Le pique-nique de rentrée au lieu-dit « les Godés », agrémenté d'une course d'orientation, a constitué un moment convivial entre parents et enfants de l'école.



Cette année a vu également le retour du loto, avec de magnifiques lots (vélo, téléviseur, tablette...) et une ambiance « années 80 » de folie.

Elle s'est terminée en décembre avec la vente de sapins et la location des skis.

Ces manifestations constituent l'occasion pour tous les parents et enfants de l'école de se retrouver et d'échanger. Elles permettent l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants sur la commune.

Les subventions permettent, chaque année, de récolter entre 5.000 et 7.500 euros (Mairie, Association Culture et Loisirs, dons divers). Cette somme est utilisée pour verser une subvention de 6000 à 7000€ à l'école afin de financer un ensemble d'activités proposées à nos enfants :

- Natation pour les cycles 1 (PS, MS, GS) et 2 (CP, CE1 et CE2) ;
- Voile, Kayak pour les cycles 3 (CM1, CM2) ;
- Patin à glace pour les Cycle 2 et ski de fond pour les cycles 3 ;
- Sortie ferme pédagogique pour les cycles 1 ;
- Projet « Ecole et cinéma » pour toutes les classes ;
- Spectacle.



Toute l'équipe du Préau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous retrouver tous en 2017 pour partager à nouveau plein de bons moments.

*Le Président
JF Métral*



▼ Article Dauphiné Libéré du 02/09/2016

MONTAGNY-LES-LANCHES Effectifs stables en primaire



Rentrée réussie pour les enfants du village, malgré les travaux en cours dans le cadre de la rénovation de l'école. Les effectifs sont quasiment identiques à ceux de l'année dernière, avec 60 élèves inscrits et répartis en trois classes. Les enfants de maternelle sont sous la responsabilité d'Emilie Gasse. La directrice Cécile Caretta a quant à elle la charge des CP, CE1 et CE2, tandis que Pierre Botalla enseignera aux 21 élèves de CM1 et CM2 (notre photo). Photo: Le Dauphiné Libéré (MAGNI)

▼ Article Dauphiné Libéré du 22/09/2016

MONTAGNY-LES-LANCHES L'ancienne fruitière, un siècle d'histoire



Jean Chabot a travaillé 23 ans à la fruitière, avec son épouse et ses enfants. 2000 litres de lait étaient quotidiennement transformés en fromages de Savoie. Jean Chabot, 81 ans, le fils de l'exploitant originaire par le conseil municipal à l'occasion des Journées du patrimoine, à 100 le dernier fruitier du village. Photo: MONTAGNY LIBÉRE

C'est dans le cadre des Journées européennes du patrimoine que le conseil municipal a proposé une découverte de l'ancienne fruitière dans son bâtiment rénové. L'ancienne fruitière. Un lieu qui a occupé une place importante dans la vie de la commune pendant des siècles. Créée en 1949 dans une des quatre maisons de village, la fruitière de Montagny-les-Lanches accueillait les producteurs de lait lors de ses premières années d'activité.

travaux du lot en commun, soit fromage produit à cette époque par les différents fruitiers qui se sont succédés.

À la fin des années 1970, la fruitière de Montagny-les-Lanches fut à l'origine d'un projet de changement dans la production fromagère en Haute-Savoie. Pierre et Françoise, époux de la fruitière, ont travaillé pendant des années à l'implantation de la fruitière dans le pays. Jean Chabot, arrivé en 1985, décida de se consacrer avec la fabrication de la fromagerie de Savoie, plus rentable. Une première dans le département.

Premier lieu de fabrication de la frome

De travail de fruitier

Chabot près de 50 ans. Une à l'été de la fin de l'activité.

transformés en frome 5 000 litres de lait qui ont été quotidiennement transformés en fromage de Savoie. Jean Chabot, son épouse et ses deux enfants. Une famille qui vit dans une maison rénovée à l'occasion de la rénovation des prix du lait avec les producteurs chaque année. Un moment délicat qui pouvait, en cas de déficit, signifier le départ de fruitier et de sa famille.

Lorsque Jean Chabot a pris sa retraite, la fruitière a fermé ses portes. Les fromages sont donc produits dans une fromagerie à l'écart de la commune.

Après 100 ans, la fruitière a fermé ses portes en 2004 après 55 années d'activité. Photo: MONTAGNY LIBÉRE

MONTAGNY-LES-LANCHES Le jeudi soir, c'est loisirs créatifs



Une vingtaine de personnes sont venues à la première soirée des activités de loisirs créatifs. Photo: LA BVA BV

Jeudi soir à la salle des fêtes, reprennent les ateliers de loisirs créatifs, lancés par l'association Culture et Loisirs il y a cinq ans, afin de s'initier aux métiers de l'artisanat.

Cette saison, trois activités sont proposées, encadrées par

des bénévoles : la vannerie, la sculpture sur bois et l'aquarelle. Ces ateliers, ouverts aux extérieurs, devraient compter une trentaine de participants. Il est possible de s'inscrire le soir même dès 20 heures.

J.-B.V.

Inscriptions pour les activités au 06 84 46 12 01. À noter que Culture et Loisirs organise son repas d'anniversaire le samedi 15 octobre à la salle des fêtes, animé par Miras. Réservations au 06 11 88 31 96.

▼ Article Dauphiné Libéré du 09/10/2016

▼ Article Hebdo des Savoie 17/11/2016

A Chapeiry, Saint-Sylvestre et Montagny



La cérémonie du 11 novembre regroupe chaque année les trois communes de Chapeiry, Saint-Sylvestre et Montagny-les-Lanches. En cette année 2016 elle s'est déroulée à Montagny-les-Lanches, le dimanche 13 novembre. Le protocole était assuré par Raymond Fontaine président des UDC-AFN des Eparis. Etaient présents le député Lionel Tardy, de nombreux maires et adjoints, l'Harmonie des Echos du Chéran, les enfants des écoles et leurs enseignants, un public nombreux... tout était réuni pour une cérémonie réussie et elle le fut avec la participation des enfants (dépôt de fleurs et chant).

Le maire Madame Pimonow, après lecture du message ministériel, rappelait avec solennité et une minute de silence, les événements tragiques du 13 novembre 2015 et remerciait l'assistance en l'invitant au vin d'honneur. Une cérémonie de haute tenue avec beaucoup de monde.

▼ Article Dauphiné Libéré du 15/11/2016

MONTAGNY-LES-LANCHES Hommage aux victimes du 13-Novembre



Dimanche, le 11-Novembre a été très suivi par les habitants de Montagny-les-Lanches, Chapeiry et Saint-Sylvestre. Devant le député Tardy et le président des UDC-AFN Raymond Fontaine, le maire Monique Pimonow a déposé une gerbe au monument aux Morts puis a rendu hommage aux victimes des attentats du 13-Novembre 2015. Les écoliers ont chanté. Photo: Le Dauphiné Libéré (MAGNI)



La Commission Information – Communication

*vous souhaite
UNE BONNE ET HEUREUSE
année 2017*

L'Echo des Lanches

MAIRIE

1 place de la mairie - 74600 MONTAGNY-LES-LANCHES

Tél. **04.50.46.71.27** - Fax. **04.50.46.68.89**

email : **mairie74.montagnyleslanches@orange.fr**

Site : **www.montagny-les-lanches.fr**